



“Édito”

Fait exceptionnel, le budget primitif 2021 a été approuvé par le Conseil municipal, en suréquilibre en investissement.

L'emprunt de 400 000 €, contracté en fin d'année 2020 pour constituer de la trésorerie en prévision des débloquages « au fil de l'eau » des diverses subventions, et le démarrage, en mars, des travaux de l'habitat partagé en sont les principales raisons.

Ce budget, dans la prolongation de celui de l'an passé, est, pour notre commune, ambitieux mais aussi raisonné.

La rigueur, pour le tenir, sera le leitmotiv de l'équipe municipale. Mais sans vous l'imposer. Car, pour ne pas ajouter un poids sur vos épaules en ces temps de crise, vos élus ont décidé de ne pas augmenter les taxes foncières cette année.

Souvent évoqués, souvent repoussés, certains projets vont enfin aboutir. La défense incendie au Cap Horn, est proche d'être opérationnelle ; les courts de tennis vont être rénovés avant l'été;

les démolitions sur le site de l'habitat partagé sont terminées et les fondations des extensions neuves sortent de terre ; le budget participatif est là, il n'attend plus que vos propositions (voir p.7 et 8 de ce journal).

A travers ces investissements, nous souhaitons donner à notre commune les moyens d'être accueillante, solidaire, rassurante. Il est important de savoir que sans le soutien, tant en ingénierie que financier, des institutions telles que le Conseil départemental et la Région, nombre de projets resteraient à l'état de projets. Pour les communes rurales, comme la nôtre, leurs aides sont indispensables.

Les 20 et 27 juin, nous devons désigner les élu(e)s de ces deux collectivités. Ne laissez pas l'abstention gagner ces scrutins.

Venez rassurés, toutes les mesures nécessaires à la préservation de la santé de chacun(e) seront mises en place lors de ces deux journées d'élections.

Le Maire
Daniel Bouchet

Dans ce numéro :

- Le budget 2021
- La garantie jeunes
- La charte des jardins partagés
- Le budget participatif
- Scènes d'été avec Julien Loko

“ Élections : les mesures prises pour le vote. ”

Les 20 et 27 juin auront lieu les 1er et 2e tours des élections régionales et départementales et le contexte épidémique impose des nouveautés.

Ces scrutins se dérouleront de 8 à 18h à la salle des fêtes.

Deux files d'attente seront mises en place - dont une pour les personnes vulnérables. Elles seront partiellement en extérieur. Pensez au parapluie en cas de mauvais temps.

Le port du masque sera obligatoire à l'intérieur de la salle des fêtes et **les électeurs sont priés d'apporter leur stylo pour l'émargement.** Dans la salle, un cheminement et une distanciation seront imposés pour éviter le croisement des votants. Exceptionnellement la carte d'électeur ne sera pas tamponnée après le vote.

Seulement 6 personnes pourront voter simultanément (3 pour les départementales, 3 pour les régionales) et seulement 25 pourront assister au dépouillement.

Et n'oubliez pas, si vous êtes absents, que, pour ces scrutins, **un électeur peut, exceptionnellement, être destinataire de deux procurations.**

Vous pouvez choisir de donner procuration pour une seule élection (premier ou second tour).

Une nouvelle tél-procédure permet d'établir ce document en ligne (**voir www.maprocuration.gouv.fr**) mais il faut impérativement se rendre ensuite au commissariat, en gendarmerie ou au tribunal judiciaire pour le faire valider.

Sabine Andrieu



BUDGET PRIMITIF 2021

Impôts fonciers et locaux

261 906 €



Autres (loyers, redevances...)

30 716 €



RECETTES

Dotations État

115 624 €



Subventions d'investissement

1 022 416 €



Emprunts
247 840 €

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

Frais de personnel

203 200 €



Indemnités des élus

(formation...)
43 300 €

CCAS

4 800 €

Salle des fêtes

4 379 €



Subventions aux
associations
800 €

Charges
générales
123 703 €

RD10
5000 €

Place du village

315 564 €

Éclairage

public
4 106 €

Travaux
(Bâtiments publics
et en location)
50 673 €

Contribution SIELP et Caisse des écoles

25 000 € + 3 300 €

Matériel et outillage

2 900 €



Bibliothèque
(Fonctionnement et
investissement)
3000 € + 640 €

Habitat partagé

948 000 €



Terrain de sport

11 675 €

Participation
Caserne Béguey
5 795 €

Bâche incendie

15 586 €

Budget participatif
3 000 €

Groupe scolaire

4 060 €



“ Garantie Jeunes : kesaco ? ”



V

ous êtes sans emploi? Vous avez décroché des études?

Vous voulez rebondir mais vous ne savez pas à quelle porte frapper?

La mission locale de Cadillac est là pour vous épauler dans votre recherche de formation ou de travail à travers la Garantie Jeunes.

Ce dispositif s'adresse aux 16-25 ans en situation de grande précarité, il comprend une aide financière.

Cette allocation peut atteindre 497,50 € par mois pendant un an, voire 18 mois. Elle est cumulable avec des revenus d'activité s'ils ne dépassent pas le plafond de 300 € par mois (au-delà, l'allocation est dégressive).

Pour bénéficier de la Garantie Jeunes, l'intéressé signe un contrat avec la mission locale, dans lequel il se fixe des objectifs.

L'accompagnement qu'il reçoit dans ce cadre peut comporter des périodes de formation, des mises en situation en milieu professionnel, des aides pour la recherche d'emploi, la rédaction de CV, gérer son budget, se soigner, maîtriser les outils numériques de base...

Brigitte Diesnis

> **Plus d'infos : Mission Locale des Deux-Rives à Cadillac au 05 57 98 02 98**

“ Le saviez-vous ? ”

V

ous passez régulièrement devant une stèle au bord de la RD 10 [près de l'arrêt de bus Lampon] en direction de Paillet, mais de quoi s'agit-il ?

On vous raconte. Le 14 octobre 1943 s'est produit un fait d'armes héroïque de la Résistance à cet emplacement, qui abritait alors la maison des *Duboué*.

Engagé volontaire à 17 ans lors de la Première Guerre mondiale, grand patriote, Jean Duboué a créé dès 1940 un réseau de résistance à l'ennemi dans la région de Bordeaux. Sa femme Marie-Louise était sa marraine de guerre en 1914-18 et leur fille Suzanne devint agent de liaison.

Suite à une trahison et à des informations obtenues sous la torture, leur domicile, dit "chalet de la résistance", est cerné par la Gestapo le 14 octobre 1943 à 1 heure du matin.

Après un combat acharné, Jean Duboué demande une trêve afin d'évacuer les femmes, dont son épouse blessée.

A court de munitions, les résistants, dont un compagnon de lutte anglais, Victor-Charles Hayes, sont finalement arrêtés et transférés au fort du Hâ à Bordeaux puis déportés.

De ce "chalet de la résistance", ne reste aujourd'hui qu'un pan de mur, avec une plaque commémorative, inaugurée le 14 octobre 1988. Jean Duboué s'est éteint en 1986, deux mois après son épouse. Ils reposent tous deux au cimetière municipal où leur tombe est entretenue par la mairie.

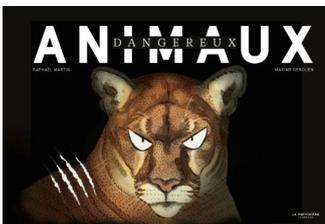
Le 18 juin 2012, le nom de ce grand résistant, officier de la Légion d'honneur et grand mutilé de guerre, a été donné à notre école, en hommage à son courage.

Bruno Colinet.



Cérémonie du 8 mai 2021

“ Quand les élèves de CE1-CE2 croquent du dinosaure ... ”



Notre école a accueilli le 27 mai dernier, un auteur illustrateur pour la jeunesse, Maxime Derouen. Les deux classes de CE1/CE2, accompagnées de leurs enseignantes, Sophie Arroyo et Pauline Aimé, sont venues échanger à la bibliothèque avec cet auteur bordelais, qui leur a présenté ses albums et documentaires qui font la part belle aux animaux, réels ou imaginaires, présents ou disparus...

Les enfants, qui avaient préparé cette rencontre en classe, l'ont assailli de questions : *Pourquoi tu parles souvent des animaux dans tes livres ? Comment on fait pour devenir auteur ? Est-ce que tu te sers d'un ordinateur pour faire tes dessins ? Quel âge tu as ? Où trouves-tu ton inspiration ?*

Maxime Derouen s'est prêté au jeu, racontant son métier, comment naît l'idée d'un livre, ses techniques de travail, le matériel, le rôle des éditeurs et des imprimeurs...

Ensuite, direction l'école, où, après une petite récréation bien méritée, Maxime Derouen a réalisé une fresque avec les enfants autour des dinosaures. Il a dessiné sur une feuille de craft longue de trois mètres, au pinceau et à

l'encre de chine, tout en expliquant aux enfants comment on construit un dessin et en les invitant à participer.

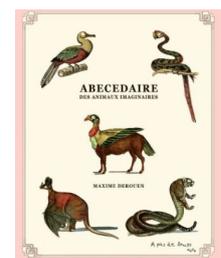
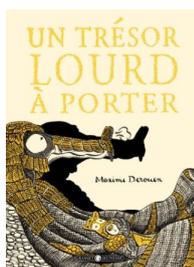
Les plus téméraires se sont saisis des crayons à disposition et ont commencé à colorier la fresque. Très rapidement, tout le monde s'y est mis. Les enfants étaient libres de dessiner sur la fresque et de se l'approprier ou bien de créer leur propre dessin. La plupart ont alterné les deux possibilités.

Un rendez-vous créatif qui a suscité l'enthousiasme de nos petits artistes en herbe.

Et dont le résultat (la fresque) est exposé à la bibliothèque jusqu'au 1er juillet, aux horaires d'ouverture au public : les mercredis et jeudis de 16h30 à 19h.

Qui est Maxime Derouen ?

Avant de s'intéresser à la littérature jeunesse, notre auteur invité enseignait la philosophie sur les bancs de l'université de Bordeaux. Il a longtemps tracé des mots avant de troquer sa plume pour s'essayer aux formes. Il cherche dans ses livres à réconcilier les rêves et la pensée. Érudits et accessibles, malins et questionnants, la plupart de ses ouvrages peuvent être empruntés à la bibliothèque...



“ Chasse aux trésors pour petits aventuriers . ”

Autre initiative de la bibliothèque pour les enfants : une grande chasse au trésor aura lieu dans tout le village **le samedi 19 juin 2021 à partir de 15h dans le cadre de l'opération Lire, élire.**

Alors, si l'aventure te tente, rendez-vous à la bibliothèque 3 chemin de Charron (à côté du city-stade) avec :

- ta tenue d'explorateur (...ou au moins une casquette et des baskets),
- ton matériel d'aventurier (une gourde avec de l'eau par exemple...).

Tu auras aussi besoin d'une bonne dose de curiosité, d'ingéniosité et pas mal de persévérance pour dénicher le trésor !

L'inscription est obligatoire.

Sylvie Normand

> **Contacts:**

maisondesassociations35@orange.fr

Facebook : bibliothèque de Lestiac

<https://maisondesassociati4.wixsite.com/biblilestiac>

“ Jouez avec les élèves de la classe de Pauline ! ”



En cette fin d'année scolaire, les élèves de CE1 CE2 de la classe de Pauline Aimé ont inventé quelques jeux de mots et devinettes pour faire réfléchir petits et grands.



Charades

Mon premier dit quelque chose de faux.
 Mon deuxième est le contraire de tard.
 Mon tout est un vêtement que l'on met quand il fait froid.

Mon premier est le contraire de froid.
 Mon deuxième est certain de quelque chose.
 Mon tout se met au pied.

Erwan, Tony

Mon premier est le roi des félins.
 Mon deuxième est quelque chose que l'on peut remplir d'eau.
 Mon tout est le prince des félins.

Victor, Aymeric

Mon 1er est un mot qui veut que l'on parle.
 Mon 2ème est un petit mot qui signifie non en anglais.
 Mon 3ème est le bruit que fait l'abeille.
 Mon 4ème est quelque chose qui brille et qui est jaune.
 Mon tout est un animal qui a disparu.

Olia et Maïa

Devinettes

Il a des rayures, il vit en Afrique.
 Son cousin est le cheval.

C'est le seul félin domestique. Il chasse la nuit.

Zoé, Hiba, Maud

C'est un chanteur Toulousain qui parle d'un trompettiste.

C'est un continent où il y a l'Egypte.

Alice et Jeanne

La phrase mélangée de Noah, Esteban et Pierre

déguste Un carotte lapin une .

Les mots chamboulés de Soane, Ella, Ambre, Maïlan et Enaëlle

ANOSIM : indice : un lieu où l'on vit.

SALCES : indice : un lieu où l'on travaille.

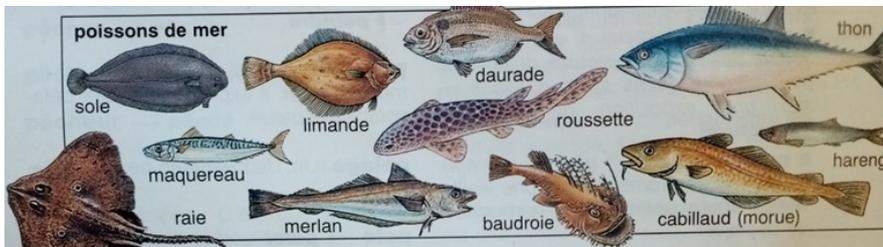
ICXUEAS : indice : quelque chose qui coupe

ILLFE : indice : c'est l'inverse de garçon

ANGEOR :indice : on la mange

RAGEFI :indice : elle a un long cou.

Mots fléchés sur les poissons

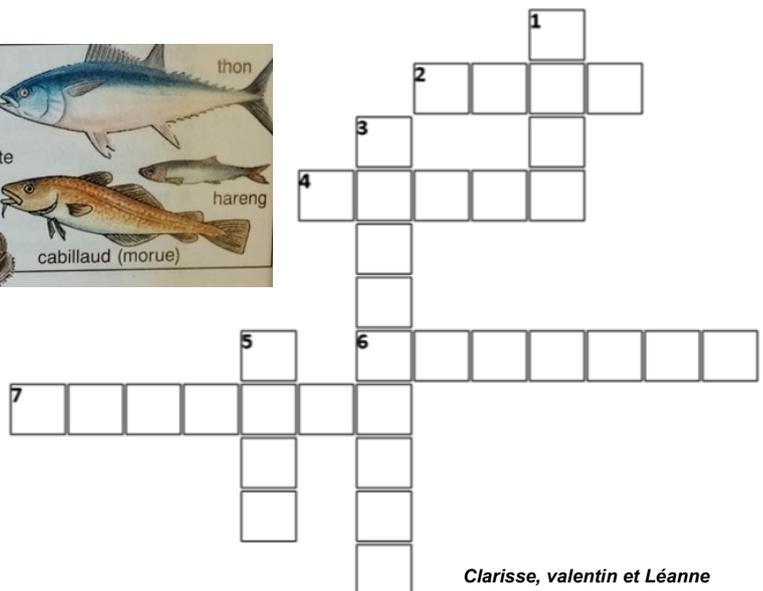


Horizontal

- 2- poisson en boîte
- 4- poisson taché
- 6- poisson à l'huile
- 7- poisson doré

Vertical

- 1- poisson plat
- 3- poisson léopard
- 5- poisson qui sépare les cheveux



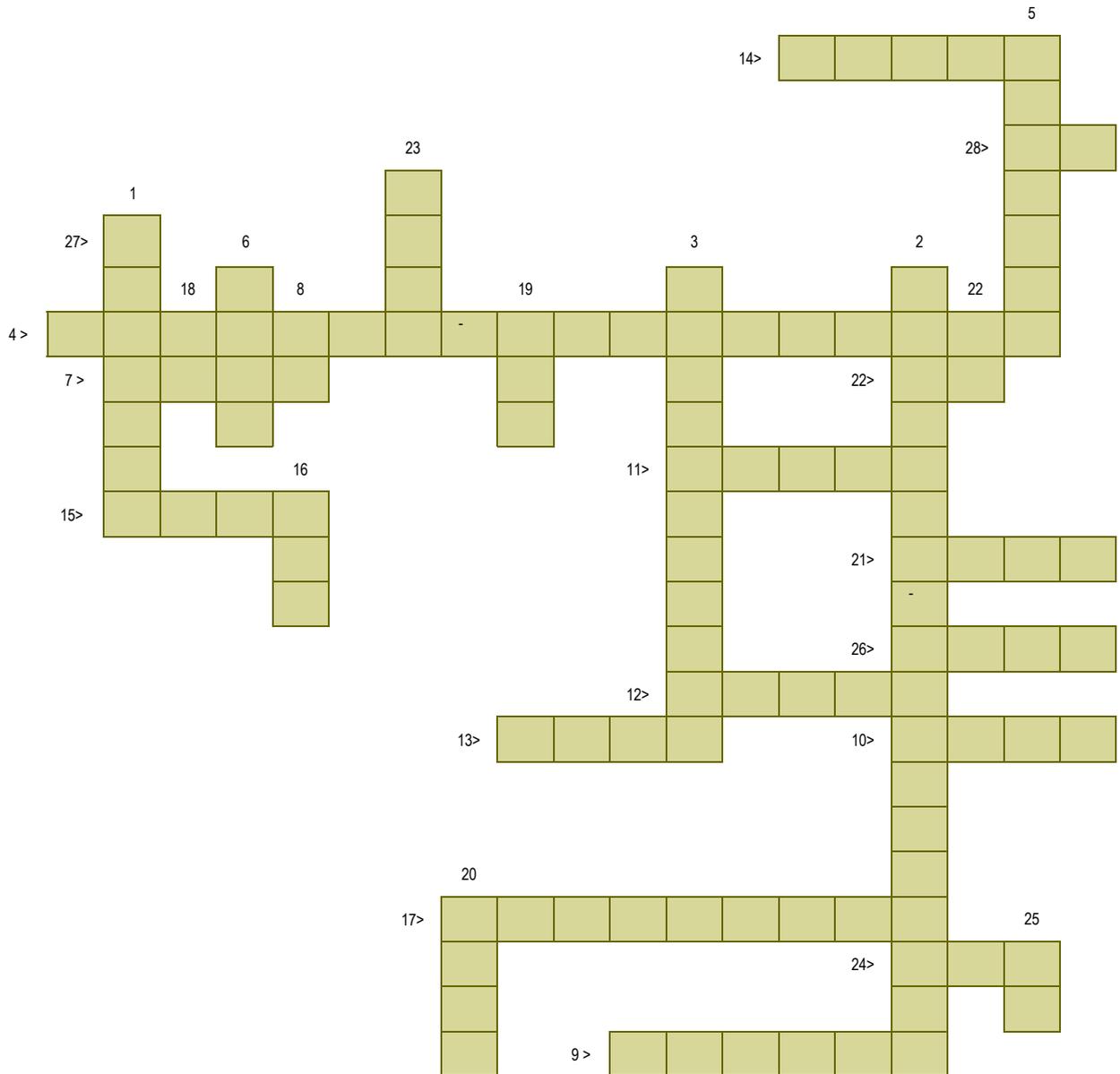
Clarisse, valentin et Léanne



“ La page détente de Sophie ! ”

Avec le concours exceptionnel de Maud.

Harry Potter



- 1- Nom du professeur de défense contre les forces du mal dans « l'école des sorciers »
- 2- Le fondateur de la Chambre des Secrets
- 3- Quelle est la spécificité des personnes qui peuvent accéder à la Chambre des Secrets ?
- 4- Je suis le professeur de « Métamorphose »
- 5- Cet animal est visible que pour ceux qui ont déjà vu la mort
- 6- Patronus d'Harry Potter
- 7- Verbe à l'infinitif qui exprime la gaieté
- 8- Note de musique
- 9- Je suis garde-chasse à Poudlard
- 10- La couleur préférée du professeur Ombrage
- 11- Enduire de cirage (2de pers. du pluriel)
- 12- Stratocumulus, altocumulus etc.
- 13- Bande organisée ou association de malfaiteurs
- 14- Prénom de Dumbledore

- 15- Prénom de la mère d'Harry Potter
- 16- Monnaie japonaise
- 17- Je suis « Vous-Savez-qui » ou « Celui-dont-on-ne-doit-pas-prononcer-le-nom »
- 18- Coordination ou Symbole chimique du Nickel
- 19- Vaste étendue d'eau salée qui couvre une partie de la surface du globe
- 20- Synonyme de bicyclette
- 21- Disque tournant sur son axe et utilisé comme organe de déplacement
- 22- Article défini au féminin ou note de musique
- 23- Prénom de Lovegood, fille de Xénophilius et de Pandora
- 24- Nom familier pour « adolescent »
- 25- Métal précieux et jaune
- 26- Sécréter de la transpiration (verbe)
- 27- Je suis la 17ème lettre de l'alphabet
- 28- Je suis la 3ème note de la gamme en « do majeur »

“ Budget participatif : les règles pour participer ”

La municipalité de Lestiac-sur-Garonne a décidé de se doter d'un budget participatif et d'y consacrer une enveloppe de 3000 euros en 2021.

Ce dispositif permet aux habitants de proposer, puis de choisir des projets d'intérêt général pour la commune.

Il s'agit ainsi d'impliquer concrètement les administrés dans les processus de décision.

Les dépenses financées dans ce cadre seront des dépenses d'investissement (c'est-à-dire achat de matériel, travaux d'aménagement...).

Qui peut participer ?

Toute personne habitant Lestiac-sur-Garonne et âgée de plus de 6 ans, sans condition de nationalité, peut participer au budget participatif.

Les projets collectifs, émanant d'un groupe (amis, voisins, famille), sont également admis mais à condition qu'ils soient déposés par un référent unique.

Chaque habitant ou groupe d'habitants peut soumettre jusqu'à 3 projets différents.

Les associations pourront concourir à titre exceptionnel cette année, pour aider la relance de leurs activités, mais il ne s'agira pas ici de subventionner une seconde fois leur fonctionnement.

Quel type de projet proposer ?

Ne seront retenus que les projets présentant un intérêt pour la collectivité (au service de tous donc et non d'un intérêt particulier) et ceux relevant des compétences de la commune.

La municipalité sera attentive aux projets favorisant :

- le vivre ensemble,
- la solidarité,
- l'amélioration du cadre de vie,
- la protection de l'environnement,
- la culture,
- le sport,
- la préservation et la mise en valeur du patrimoine.

Ces projets seront à réaliser sur le domaine public, et non sur un terrain d'accès privé.

Un projet pourra concerner un bâtiment, un site, une rue, un secteur d'habitation ou l'ensemble du territoire de la commune.

Le projet peut relever d'une maîtrise d'ouvrage communale ou pas (projet participatif avec matériel fourni par la commune par exemple).

Il sera enclenché dans l'année suivant le dépôt du dossier et sa sélection.

Comment les projets seront-ils choisis ?

En mai-juin, les habitants pourront soumettre leurs idées pour le budget participatif. Ils rempliront une fiche (voir annexe) dans laquelle ils décrivent de façon synthétique leur projet (lieu concerné, objectifs, conditions de mise en œuvre, estimation du coût...).

Cet appel à projets sera diffusé dans les boîtes aux lettres et via les supports de communication de la commune (journal, site, réseaux sociaux).

Les projets reçus, et recevables au regard du présent règlement, seront présentés dans le journal municipal à l'automne. Et la population sera invitée à désigner ses trois projets préférés en déposant un bulletin de vote (figurant dans le même numéro du bulletin municipal) dans une des urnes situées à la mairie ou à la bibliothèque (aux horaires d'ouverture).

Le conseil municipal délibère ensuite pour affiner ce choix avant le 31 décembre. Si ce vote populaire ne permet pas de départager les projets ou se révèle infructueux, faute de participation suffisante, la sélection repose alors sur la seule décision des élus.



“ Bulletin de participation au budget participatif 2021 ”

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE LA CANDIDATURE

QUI porte le projet ? (merci de cocher les bonnes réponses)

- un habitant un groupe d'habitants
 une personne ou des personnes majeures un ou des enfants des enfants et des adultes

QUI sera le Référent et contact pour ce projet ?

Nom, Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

EN QUOI CONSISTE le projet ? (merci de donner le maximum de précisions)

Dans quelle thématique s'inscrit-il ? (cocher la ou les bonnes cases)

- vivre-ensemble solidarité
 amélioration du cadre de vie protection de l'environnement
 sport et culture valorisation et préservation du patrimoine

Concerne-t-il toute la population ou une catégorie en particulier (ex: jeunes, personnes âgées, sans emploi...) ? (Merci de préciser laquelle si besoin)

Quel sera son lieu d'implantation dans la commune ?

Pourquoi est-il utile pour la commune, selon vous ?

Quelles sont les conditions pour le mettre en œuvre ?

Préciser SVP les moyens techniques et/ou humains requis, le budget nécessaire (estimation)

“ Travaux et entretien. ”



Antenne relais Bouygues Télécom

Par courrier recommandé, la commune a reçu de Bouygues Télécom, un dossier d'information accompagnant une lettre d'intention de convertir la bande de fréquence 2100 MHz en 5G sur les antennes relais existantes, dont celle installée sur notre commune. Avec une prévision de mise en service au 5 juillet 2021.

Considérant que cette évolution n'est pas une priorité et que, jusqu'à la réception de ce recommandé, seule la 4G était prévue à partir de cette antenne, une motion de surseoir au passage à la 5G sera proposée lors du prochain Conseil Municipal.

Ce dossier d'information est consultable, en mairie, durant ses heures d'ouvertures.

Bâche incendie

Les travaux ne se passent pas toujours comme on le souhaite, mais la bâche incendie longtemps annoncée a été installée au Cap Horn.

Reste à la raccorder au réseau pour la remplir. Pourquoi une bâche ? Afin de lutter contre d'éventuels incendies dans ce quartier, deux possibilités s'offraient à la commune : soit remplacer l'alimentation de la bouche d'incendie (sous-dimensionnée) soit installer une bâche.

Cette deuxième solution, moins onéreuse, a été choisie.



Rénovation

Devenu vacant, l'immeuble communal du 11 chemin de l'église a été entièrement refait pour un montant de 27 847 €; il a été reloué.



Tennis

Usé, le revêtement des deux courts va être entièrement refait.

Un démoussage des surfaces a déjà eu lieu en mai. Le club participe à la dépense (10 000 € au total) ainsi que la commune de Rions (merci à eux !). L'éclairage des terrains va être également révisé.

“ Réseau d'eau : des perturbations à prévoir. ”

La société Suez procèdera au nettoyage du réservoir de Lestiac sur Garonne mercredi 16 juin prochain. Des perturbations pourront être ressenties: baisse de débit et pression sur le réseau d'eau potable.

Les pompiers procéderont de leur côté à la vérification des bouches et poteaux d'incendie du 18 au 21 juin. Ces essais risquent de troubler l'eau et il sera nécessaire de laisser couler l'eau avant de l'utiliser.

“ Permanences des architectes des Bâtiments de France. ”

Elles auront lieu le 2e mercredi du mois (9h-12h) en alternance dans les mairies de Cadillac et de Rions. Pour des conseils aux particuliers et professionnels pour leurs projets architecturaux dans le périmètre d'un monument classé ou dans un site patrimonial remarquable.

> Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous, envoyez un mail à : permanence.patrimoniale@convergence-garonne.fr et complétez une fiche avant-projet.



“ Jardins partagés : les nouvelles règles ! ”



La commune a décidé de relancer les jardins partagés et a entrepris un grand nettoyage du site en février dernier (cf. Lestiac Infos n°42). Aujourd'hui, elle propose une charte pour la mise à disposition de ces parcelles, qui définit quelques règles (de bon sens) pour un partage harmonieux de cet espace entre jardiniers. Ce texte est accessible en intégralité sur notre site internet (Onglet Démarches > Papiers). Que dit-il ?

En résumé, pas de pesticides, ni de feu, barbecue ou piscine dans les jardins. L'idée est bien de respecter Dame nature et ses ressources. La commune fournit de l'eau pour l'arrosage et du broyat pour le paillage. Elle appuiera toutes les initiatives (atelier pratique, troc plantes, aménagement d'un coin détente, ...)

favorisant échanges et rencontres entre jardiniers et avec les habitants, dans cet espace.

Pour le bon fonctionnement des jardins, il y aura des référents et trois rendez-vous chaque année pour faire le point sur ce qui va ou pas et impulser des chantiers collectifs.

Les adultes et les enfants (accompagnés pour les moins de 15 ans) peuvent bénéficier d'une parcelle, même s'ils ne résident pas dans le village. Pour cela, la mairie leur demande une attestation de responsabilité civile et une contribution de 18 euros chaque année pour participer aux frais généraux. Et bien sûr de ... signer et respecter la charte.

Sabine Andrieu

> Renseignements :

sabine.andrieu@lestiac.fr ou 06 83 30 23 47

“ Lutte contre le papillon palmivore. ”



Pachysandisia archon de son petit nom s'attaque à plus de 20 espèces de palmiers. C'est un papillon importé d'Argentine visiblement, signalé dans le Sud de la France depuis quelques années et maintenant remontant vers la Gascogne.

D'un gabarit de celui des papillons de nuit (un peu plus de 10 cm), il est très joli quand on ne sait pas qui il est (voir photo). On le voit voler de juin à septembre, de préférence aux heures chaudes du début d'après-midi. La femelle pond des œufs (de la taille d'un grain de riz) à la base des tiges des palmes. Les chenilles (voir photo) qui se développent ensuite forent des galeries depuis le toupet du palmier jusqu'à l'intérieur du tronc.

Quand on voit les signes d'attaque (palmes perforées, cassées, desséchées, nouvelles souches desséchées, sciure, cocons...), il est généralement trop tard. Il y a peu de traitement curatif disponible ou relativement onéreux et à renouveler souvent.

Il faut surveiller ses palmiers pour détecter au plus vite trous, sciure ou cocon sur le stipe ou à la base des couronnes.

Si les palmiers voisins sont infectés, la pose de pièges ou de glu pourra sauver votre arbre.

Les pièges à phéromones ne fonctionnent pas. Des pulvérisations d'insecticide biologique à partir de *Beauveria bassiana*, un champignon qui s'attaque au système interne des larves, seront bénéfiques.

A coupler en cas d'attaque avérée, avec des pulvérisations renouvelées de nématodes, des vers microscopiques qui s'attaquent eux aussi directement aux larves mais qui ne survivront pas à leurs hôtes.

Sur dérogation, les professionnels agréés pourront injecter de l'imidaclopride, un puissant pesticide interdit en France. Il est fortement conseillé de détruire les palmiers infectés par le feu, afin d'éviter que les larves ne continuent à se développer.

Christophe Bertaux

“ Nos berges en danger ! ”



Jusque dans les années 1980, la Garonne a été surexploitée pour y extraire la grave, causant des dégâts considérables sur les berges.

Malgré l'interdiction, celui que l'on appelait « Tonton caillou », installé sur les quais de Langoiran, a pourtant continué son activité jusqu'en 1984-85. Nos anciens avaient pourtant empierré tous les bords de Garonne aux endroits stratégiques et plantés des pieux, afin de protéger les berges.

Plus récemment, lors de la construction de la station d'épuration de Lestiac sur Garonne, l'entreprise n'a pas hésité à faire une tranchée sur le parvis de la cale pour l'évacuation des eaux traitées, détruisant ainsi une partie du perré et de ce qui restait de l'escalier.

C'est ce que j'appellerais de la destruction de patrimoine, mais le mal est fait.

Pour toutes ces raisons, nous assistons depuis quelques années à l'effondrement des berges, elles se produisent généralement de janvier à avril en période de crue.

Dernièrement deux zones ont été balisées et interdites au public, à la Cale et devant l'ancienne guinguette; une déviation a été mise en place pour les randonneurs. Et VNF (Voies Navigables de France) est venu abattre deux grands arbres qui penchaient, entraînant un peu plus la berge.

Benoît Dupont.



“ Les Amis de la Nature partie prenante de l'Office de Tourisme. ”

Les Amis de la Nature sont devenus membres du conseil d'administration de l'Office de tourisme du Cadillacais et du Podensacais depuis le 11 mai dernier.

C'est un nouvel engagement de nos randonneurs pour défendre et faire découvrir les jolis sentiers et paysages de notre territoire, après leur participation au repérage des 25 boucles pédestres de la communauté de communes Convergence Garonne et au projet de GR® des Coteaux de Garonne.

Cet itinéraire de grande randonnée, qui traversera notre village, est attendu pour 2023.

> Plus d'infos sur les sorties organisées par l'association auprès de Monique au 06 75 93 10 89 ou Alain au 06 81 29 08 85.

A venir une journée à Cadillac et Sainte-Croix-du-Mont le 29 juin.



Zéro déchet électronique.

Pour éviter de voir s'accumuler les déchets, un habitant du village, Christophe Bertaux, s'est lancé depuis septembre dans la récupération de matériel informatique et électronique hors service ou obsolète. Il reprend ordinateurs de tous types, disques durs, serveurs, onduleurs, routeurs, modems, décodeurs, consoles de jeux, lecteurs DVD, vieux téléphones portables ainsi que tout type de connectique. Puis il trie les différents composants (ferraille, plastique, cartes électroniques) qui sont recyclés ou revendus. Si après nettoyage ou petite réparation, le matériel peut être remis à neuf, il est redistribué à des associations ou sur des sites de dons.

Pour soutenir cette démarche environnementale, la commune met à disposition un bac en mairie où vous pouvez apporter ce dont vous souhaitez vous débarrasser et Christophe Bertaux passera les chercher rapidement.

Dans le monde, les déchets électroniques représentent plus de 53 millions de tonnes, soit le poids de 350 navires de croisière. Aujourd'hui, ne sont recyclés que moins de 20% des déchets de ce type qui sont collectés, a évalué l'ONU dans son rapport Global e-waste monitor 2020.



Juin

Dimanche 27 à 18h.

Rencontre d'auteur au château Bellegarde

Nadalette Da Fonta Six pour son livre "Le roseau penchant" (Éditions fauves).

Le combat d'une femme paraplégique après une opération a priori classique et sa renaissance.

Pique-nique apporté par chacun. Vins offerts.



Juillet

Du 9 au 11. Festival Rues& Vous à Rions

+ deux spectacles gratuits en prélude
le 7 à Preignac
et le 8 à Pujols-sur-Ciron



Septembre

Samedi 11

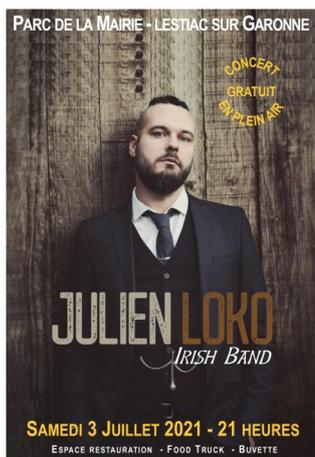
Concert dessiné avec les frères Trouillard

A l'ex Guinguette du Phare
Auberge espagnole dès 19h. Spectacle à 21h.

Plus d'infos auprès de vos bibliothécaires.



“ Ballade irlandaise à Lestiac . ”



Rendez-vous le 3 juillet pour un concert gratuit en plein air

Imaginez... une cale remplie de fûts, d'un bateau en partance pour l'Irlande, craquant et remuant au gré des vagues, Imaginez... les rues bouillantes de Dublin, les musiciens au coin des rues de Galway, les pubs bondés, les cris, les concours de fléchettes, Imaginez... les légendes celtes qui accompagnent chaque morceau ...

Avec leur spectacle "Odyssey", les musiciens du Julien Loko Irish Band vous invitent à un voyage unique, qui revisite les standards irlandais, enrichis de leurs propres compositions.

Ce concert aura lieu à 21h dans le parc de la mairie dans le cadre des Scènes d'été 2021.

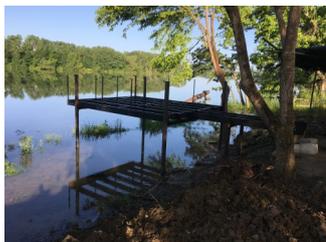
Entrée gratuite, avec sur place food-trucks et buvette.

(Merci de venir avec vos gobelets pour limiter les déchets et les manipulations au bar).

Nous vous attendons nombreux et masqués pour partager ce moment festif et renouer avec la Culture !

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à l'organisation (un peu compliquée par les normes Covid) de cet événement. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

“ Carrelet en fête . ”



Le samedi 18 septembre 2021 à partir de 11 heures, l'association La Cale vous invite à venir découvrir son carrelet.

Au programme :

- Visite guidée du carrelet, historique de cet outil de pêche emblématique de notre patrimoine.

- Exposition de documents, gravures et photos anciennes sur la Garonne, le Cap Horn, Lestiac et son fleuve.

- Espace restauration et buvette

Le carrelet se situe place de Beguey à Lestiac sur Garonne.

Nouveau service à Lestiac.

Barbara vous accueille dans son institut **Hakuna Matata** (qui signifie "sans soucis" en swahili) au 58 route de Bordeaux. Soins visage, épilation, manucure, massage et produits naturels.

> Pour un rendez-vous et des conseils personnalisés, contact au 06 69 51 08 40, via les réseaux sociaux ou le site <https://www.rdv360.com.hakuna-barbara>



Mairie de Lestiac sur Garonne

1, chemin de l'Église
33550 Lestiac sur Garonne
Tél : 05 56 72 32 34
Fax : 05 56 72 17 52
Email : mairie-lestiac@wanadoo.fr
Site internet : lestiac.com
www.facebook.com/lestiac



Horaires d'ouverture

Mardi et vendredi 15h -17h
Mercredi 9h -12h
Jeudi 15h -19h30



Astreinte élus

06 84 24 06 79

Pour toute urgence relevant de la sécurité publique en dehors des heures d'ouverture de la mairie.



Journal d'informations municipales et associatives de Lestiac sur Garonne.

Comité de rédaction :
la commission communication .
Imprimé par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.